

RESSY organise un colloque sur le travail

Que chercheurs et syndicalistes décident de réfléchir ensemble aux problèmes qui assaillent le syndicalisme ne peut surprendre les lecteurs de «Collectif». Nous nous réjouissons donc de la naissance de l'association RESSY (Recherche, société, syndicalisme) où se retrouvent des responsables de la CGT, de la FSU, de fédérations et régions de la CFDT, du groupe des Dix.

Il n'est pas banal de voir, première initiative prévue, un colloque préparé par des responsables d'un tel ensemble de forces syndicales. Il apparaît ainsi que peuvent converger des réalités militantes qui ne veulent plus subir la division. Gageons que bientôt on pourra dire : les absents ont eu tort !

Il est tout à fait positif que le sujet choisi soit le travail : ce qui a changé ; sa place dans la société et la façon dont elle est vécue par des salariés de

secteurs et de situations professionnelles contrastées ; comment le transformer. Ces problèmes, qui concernent au premier chef le monde vécu des salariés, devraient former une grande partie de la réflexion des syndicats et des superstructures syndicales (fédérations, confédérations). Leur absence d'élaboration sur ce plan, dans le meilleur des cas les limites de celle-ci, témoigne de la crise syndicale actuelle ? Comment donner un cadre d'expression démocratique aux salarié(e)s quand le monde du travail évolue et que les organisations syndicales en discutent peu, avec retard, chacune pour soi ? Pourtant des analyses existent, des enquêtes, des recherches : faute de lieu de rencontre et de débat, elles demeurent fort peu connues et deviennent rarement un bien commun de la formation et de la pratique mili-

Ce colloque est le moyen de commencer à combler un vide, l'occasion de lancer une dynamique de réflexion qui devrait accompagner une reconstruction des forces du syndicalisme. Sur chacun des trois thèmes cités, des groupes de préparation se réunissent, mêlant chercheurs et syndicalistes. Le colloque lui-même, symbole, si on veut, mais non négligeable se tiendra les 29 et 30 avril, à la veille du Premier Mai.

Cette initiative demeure ouverte à toutes les contributions, qui peuvent se faire connaître. De même, la réflexion est en cours sur la suite du programme d'activité. Pour se mettre plus amplement au courant, il suffit d'écrire. On peut adhérer, afin de recevoir le bulletin interne de l'association et de se joindre aux discussions sur ses projets (*).

P. C-S.

(* RESSY, 87 rue Villiers-de-L'Isle-Adam, 75020, Paris. Membres actifs : individuels : 100F; collectif : 300F; soutien : 500F minimum.

Le CERC liquidé

Le Centre d'étude des revenus et des coûts était dans le collimateur depuis le vote d'un amendement sénatorial prévoyant son remplacement par un Conseil supérieur élargi à la question de l'emploi. Mais en réalité il ne s'agit nullement d'un élargissement car, comme le souligne l'équipe du CERC dans sa déclaration du 18 janvier, tout cela "conduit finalement au démantèlement du CERC, à la disparition de ses missions, et à la dispersion de l'équipe". Le nouveau Conseil supérieur ne disposera en effet "d'aucune équipe permanente lui donnant les moyens de son indépendance".

Créé par de Gaulle en 1967 pour accompagner la "politique des revenus", le CERC ne faisait pas plaisir à tout le monde : il avait dû subir la vindicte des bouchers venus déverser des tonnes de viande pourrie dans la

cour de son immeuble, parce qu'il avait montré que de nombreuses professions du commerce voyaient leur revenu croître confortablement en pleine austérité salariale. Il avait dû subir la mauvaise humeur de Michel Rocard, pour avoir établi, chiffres à l'appui, que les inégalités de revenus s'étaient aggravées en France depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir. Plus récemment, il avait sans doute déplu en montrant que les coûts salariaux français se situent dans la moyenne européenne, et que l'on ne peut donc leur imputer la montée du chômage dans notre pays.

Mais le plus sidérant est que jamais personne ne s'est aventuré à remettre en cause les travaux du CERC. Il avait acquis au fil des ans une autorité indéniable, dont témoigne le soutien exprimé sous forme de pétition par 700 universi-

taires et chercheurs, ou par des prises de position comme celle du CNIS (Conseil national de l'information statistique). C'est donc un pur coup de force politique qui conduit à la disparition du CERC. Plutôt que de s'attaquer de front au creusement des inégalités sociales, qui apparaît de plus en plus comme le résultat inévitable des politiques économiques menées depuis dix ans, on trouve plus simple de casser le thermomètre. Avec une telle logique, on pourrait aussi bien supprimer les services statistiques de l'Anpe ! Cette affaire en dit long sur la réalité des discours parlant de transparence, de déontologie ou de communication. La liquidation du CERC est tout simplement une atteinte brutale à la connaissance de notre société.

Michel Husson

La réussite de l'École

Nous avons demandé à Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire) de nous résumer les réflexions que lui inspire la manifestation du 16 janvier¹.

La manifestation laïque du 16 janvier présente des caractéristiques spécifiques importantes qui ne se prêtent ni aux lectures trop partisans ni aux extrapolations. Qui peut douter, pourtant, qu'elle prenne une valeur de signal et de référence dans une mobilisation sociale en construction ?

En France, la "question scolaire" a toujours fait l'objet d'un fort investissement individuel et collectif. Plus que dans aucun autre pays, peut-être, l'École est ressentie comme un enjeu essentiel, le creuset de la cohésion nationale, le lieu où se construisent les identités collectives et les réussites individuelles futures. Ce lien fort, historiquement construit mais toujours débattu, apparaît parfois comme fortement passionnel.

Les Français, lorsqu'ils sont interrogés, manifestent une confiance forte dans leur École. Ils reconnaissent les acquis du service public laïque. Ils manifestent volontiers leur estime dans les maîtres qui y enseignent, dans les personnels qui y travaillent.

Mais en même temps, ils attendent toujours plus de l'École. Trop sans doute, tant il est vrai que l'École ne peut pas "tout faire".

Il est vrai que l'École ne se substitue ni à la mission éducatrice des familles, ni à la responsabilité sociale des Pouvoirs Publics... L'École ne peut pas être la réparatrice suprême de toutes les brisures de notre vie collective, de toutes les inégalités et injustices....

La place de l'École

C'est vrai que si l'École a un rôle à jouer dans la bataille de l'emploi - beaucoup plus décisif qu'il n'est perçu - elle ne peut pas, seule, résorber le chômage des jeunes....

C'est vrai que pour casser la violence à l'École, il faut aussi casser la

violence sociale qui l'enserme....

Tout cela est vrai mais, s'il y a de l'excès dans cette attente de notre pays, il y a aussi tellement de confiance et d'ambition. C'est sans doute ce que la manifestation du 16 a essentiellement exprimé.

Certes, les manifestants ont porté des refus, clairement et fortement exprimés. Refus de voir les moyens qui font cruellement défaut à l'école laïque soustraits, au profit du développement et du financement public de l'école privée. Refus de voir le devenir des jeunes être l'enjeu de calculs partisans. Mais au delà de ces refus légitimes, n'y avait-il pas beaucoup plus dans l'élan du 16 janvier ? Une mobilisation non pas en contre mais autour et pour l'École publique, pour les valeurs qu'elle se doit de porter, pour les enjeux qu'elle recouvre en termes d'insertion sociale et professionnelle de la jeunesse.

Comment pourrait-on espérer régler de telles questions en ignorant ou pire encore en récusant l'expérience et la compétence, la capacité d'initiative et l'aptitude militante des personnels de l'enseignement ? Qui de la même façon prendrait la responsabilité d'écarter les familles ou les jeunes ?

Mais, en même temps, qui peut penser que le développement et les transformations du système éducatif pourraient être imposés à ce gouvernement par le seul jeu, par la seule force de mobilisation de ses acteurs internes, sans le maintien d'une mobilisation sociale forte ? De cette nécessité, le gouvernement entend d'ailleurs jouer en noyant les négociations ouvertes, en regroupant dans des tables rondes une multitude de partenaires divers, aux représentativités réelles très variables, en essayant d'opposer, de diviser, de diluer....

En réponse, cela exige des forces rassemblées notamment dans le "col-

lectif du 16 janvier”, beaucoup d’esprit de responsabilité et de cohésion.

Des principes qui ont valeur d'exemple

Mais nous avons su, avant et pendant le 16 janvier, déjouer toute une série de pièges et imposer des principes qui ont - peut-être - valeur d'exemple :

- Nous avons su faire que la manifestation soit d’abord et avant tout militante dans son orientation et son organisation.

- Nous avons obtenu que les organisations appelantes soient toutes placées au même pied d’égalité récusant les leadership archaïques et les tentatives de récupération.

- Nous avons pu engager la négociation sur des bases qui semblent faire un large accord : rejeter toute tentative de réintroduire les mesures anti-laïques, invalidées par le Conseil

Constitutionnel... et délégitimées par la protestation sociale.

- Nous demandons que s’engage un débat approfondi, inscrit dans le moyen terme, débouchant sur une loi de programmation pluriannuelle, pour améliorer et développer notre système éducatif.

- Nous exigeons aussi, sans délai, des mesures pour assurer dans de meilleures conditions la rentrée prochaine. Ces mesures exigent un collectif budgétaire et supposent l’arrêt immédiat des suppressions de postes.

Quelle crédibilité aurait, en effet, une négociation sur le devenir de notre système éducatif qui commencerait, très concrètement, par une nouvelle dégradation des conditions de la rentrée prochaine ?

Quel intérêt y aurait-il à se lancer dans un débat sur “l’orientation” du système éducatif, un de plus, si le “qualitatif” servait d’argument pour rejeter l’examen des moyens concrets de la qualité ?

Enfin, nous avons su gérer le succès au moins dans cette première phase en obligeant les vieux réflexes de divisions, renaissant dès le lendemain du 16, à reculer...

Nous l’avons fait parce que nous n’étions pas engagés dans une lutte “professionnelle” “conjoncturelle” mais dans un combat sur des valeurs, seul apte à ressouder la cohésion sociale cassée.

Il est aujourd’hui d’autres causes fondamentales : le logement, l’emploi, la protection sociale, la solidarité entre les générations, le refus de la violence et de la guerre, refondatrices d’unité sociale.

Michel Deschamps

1. La FSU est arrivée en tête aux dernières élections professionnelles dans l’Éducation Nationale totalisant environ 40% des voix du personnel.



Une pédagogie pour l'unité *

L'action syndicale gagne toujours en efficacité quand elle est menée dans l'unité. Chez les salariés comme chez les étudiants la division réjouit trop souvent le patronat ou le Gouvernement.

La scission de 1971 a, par exemple, affaibli durablement le syndicalisme étudiant. La réunification de 1980 a, au contraire, créé une dynamique permettant à de très nombreuses revendications d'avancer ou d'aboutir (combat contre la sélection, construction de nouvelles universités, libre inscription entre le Deug et la licence...).

Le retour vers une seule UNEF a toujours été un objectif pour l'UNEF ID. Pendant des années de nombreux obstacles s'opposaient à cet objectif. Souvenons nous des années 80 où l'UNEF ID soutenait Solidarnosc en Pologne et dénonçait l'Unef SE pro Jaruzelski !

Le Mur de Berlin est tombé. Ces obstacles n'existent plus.

Bien sûr nous avons des divergences sur les revendications : Revenu Minimum étudiant, majorité sociale à 18 ans, pluridisciplinarité...mais aussi sur le type d'organisation car nous reconnaissons le droit de tendance officiellement à la différence de l'autre Unef.

Cependant, je note de nombreuses convergences : sur la loi de programmation budgétaire, la défense du service public, la carte orange étudiante en

RP...mais aussi sur le travail par filière par des fédérations ou des associations.

Ce retour vers une seule UNEF ne peut pas être le fruit d'une incantation à la réunification. J'oppose au slogan du "y'a qu'à" une pédagogie pour l'unité. La rencontre des deux BN, l'Appel unitaire pour la manifestation du 15 novembre, mon intervention au congrès de l'autre Unef sont autant d'éléments qui ont permis de briser un tabou.

Ce retour vers une seule UNEF ne peut pas se faire au détriment des différents courants du mouvement étudiant. Je crois que nous devons aussi chercher le dialogue avec les associations.

Ne pas poser des ultimatums, ne pas chercher à être hégémonique, combattre le sectarisme et s'attacher à convaincre sans brusquer les rythmes est la ligne de conduite que je préconise. Nous voulons chercher à débattre en respectant les différentes organisations - mais aussi les tendances et les oppositions - et leurs histoires respectives. Toute négligence en la matière se ferait au risque de perdre une chance historique. Ce n'est qu'un début, alors continuons le combat !

Philippe CAMPINCHI
président de l'UNEF-ID

* L'invitation à débattre de l'unité du mouvement étudiant a bien entendu été faite aux deux UNEF. Nous espérons pouvoir publier dans le prochain numéro la contribution de l'autre UNEF qui ne nous est pas encore parvenue.

Quel avenir pour le syndicalisme étudiant ? *

Annoncé pour l'an 2000, le cap de deux millions d'étudiants vient d'être franchi cette année sept ans avant l'échéance prévue. L'accélération de la massification des effectifs universitaires depuis quelques années est en train de bousculer le système éducatif. Cette mutation a d'ores et déjà des conséquences importantes qui ne vont cesser de s'amplifier dans les années à venir. En prendre la mesure est l'enjeu considérable auquel doit faire face le syndi-

calisme étudiant s'il veut réussir à émerger de la marginalité qui est la sienne depuis 25 ans.

Mutation

Le boom impressionnant observé des effectifs n'a nullement entraîné une réelle démocratisation. Il faut certes se féliciter que plus d'étudiants issus de chaque catégorie sociale accède à l'uni-

versité mais ce constat ne peut être que remis à sa juste place par deux éléments déterminants. D'une part le maintien de fortes inégalités sociales à la fois dans l'accès à l'enseignement supérieur et en ce qui concerne le niveau de diplôme délivré, d'autre part une diversification des filières allant de pair avec une forte hiérarchisation recoupant l'origine sociale ou les inégalités entre sexes. Le tri social est toujours aussi imparable, il a simplement été repoussé dans le temps. Le déterminant majeur de cette translation temporelle c'est la demande sociale, à la fois des jeunes et de leurs familles, qui déborde largement les anticipations jugées raisonnables par les pouvoirs publics. Cette demande sociale renvoie directement à l'approfondissement de la crise économique et du chômage qui poussent à l'allongement de la durée des études afin d'atteindre le niveau de diplôme le plus élevé et donc d'avoir le plus de chances possibles de trouver un emploi. Cette situation guère nouvelle a toutes les chances de s'amplifier dans la mesure où un nouveau palier vient d'être franchi ces derniers mois même si une datation précise est difficile. Ce nouvel élément c'est l'accroissement important du chômage des jeunes diplômés et donc de la durée de recherche d'un emploi après obtention d'un diplôme, emploi d'ailleurs de plus en plus souvent à durée déterminée et ce quelque soit le niveau de sortie du système éducatif (y compris bac + 5). A cela il convient de joindre l'augmentation fortement médiatisée du chômage des cadres. La conséquence c'est le sentiment d'un frein voire d'un blocage à l'ascension ou à la promotion sociale par le biais universitaire, jusqu'à maintenant relativement garanties pour un certain niveau de diplôme. Le goulet d'étranglement du chômage touche donc désormais l'ensemble de la jeunesse étudiante même si évidemment c'est à des degrés divers. La précarisation se généralise donc, accumulant les contradictions au sein du système éducatif et de la société dans son ensemble.

Des attaques à l'horizon

Le gouvernement actuel tente de profiter de cette situation pour rendre responsable le système scolaire et uni-

versitaire du chômage et avancer un peu plus dans son adaptation étroite de l'enseignement supérieur aux besoins patronaux d'une main d'oeuvre sur mesure. Ce projet fort ancien (il remonte au moins aux années 60) était partagé par les gouvernements précédents. Les attaques brutales de la droite peuvent s'appuyer sur un terrain déjà bien préparé par la politique initiée à partir de 1988 par L. Jospin. Inscrite dans la loi depuis 1968, l'autonomie des universités était jusqu'à peu demeurée au rang de principe, en grande partie grâce au rapport de forces issu des mobilisations étudiantes ; la contractualisation la fait maintenant entrer dans les faits, avec pour conséquence un poids accru dans le financement des régions et des entreprises qui pèsent sur le contenu des formations.

La série de revers subis par le nouveau ministre de l'éducation, en juillet sur la réforme Fillon, en novembre sur la réforme de l'Allocation Logement Social (ALS), en janvier sur la laïcité, n'en laisse pas moins planer la menace dès la session du printemps d'un nouveau projet de loi visant à accentuer l'autonomie des universités. L'enjeu est donc essentiel pour le syndicalisme étudiant dont l'objectif doit être de mettre un coup d'arrêt décisif aux projets actuels et aux tentations à venir.

Défi

Les deux syndicats étudiants actuels, l'UNEF-ID et l'UNEF ne regroupent guère aujourd'hui que quelques milliers d'étudiants. Leur rythme de construction est bien loin de suivre celui des effectifs étudiants, et de nombreux secteurs sont quasi dépourvus de toute implantation syndicale. Cette marginalité doit cependant tout de suite être pondérée en soulignant l'absence globale d'organisation du milieu dont les structures organisées les plus importantes demeurent et de loin les syndicats. Pour autant elle limite à l'évidence considérablement leur influence même si celle-ci est décisive lors des mobilisations. Cette faiblesse demande explication et ne nous semble nullement fatale. Divisé depuis la scission de 1971, le syndicalisme étudiant pâtit de

son éclatement ; cet élément cependant ne saurait suffire à l'explication. Un facteur extrêmement important est l'incapacité à formuler un cadre revendicatif partant de l'évolution profonde du milieu, seul moyen de combattre efficacement les attaques gouvernementales. Cette faiblesse n'est pas absence de réflexion mais bien plutôt résultat d'un manque d'indépendance. Le cas de notre syndicat, l'UNEF-ID est symptomatique. En 1986 au sortir du mouvement étudiant il avait réussi à capter une importante frange de sympathie qui a été largement dilapidée dans les années suivantes du fait du soutien sans faille à la politique gouvernementale.

La situation peut pourtant aujourd'hui évoluer pour plusieurs raisons. Tout d'abord ont émergé dans les deux syndicats de puissantes oppositions qui contribuent à faire évoluer le débat syndical. Ensuite, la conjonction des restrictions budgétaires, de la menace du chômage et des projets gouvernementaux accumulent les contradictions sociales et peuvent relancer la combativité étudiante comme on l'a vu cet automne. Les dernières mobilisations, si elles ont été réduites et peu centralisées, n'en marquent pas moins une série d'inflexions positives par rapport aux luttes antérieures : émergence d'une frange militante de type syndical, forte présence du thème du chômage mais aussi plus grande confiance faite aux syndicats étudiants. Les luttes à venir sont donc porteuses de renouvellement du syndicalisme étudiant à condition toutefois que plusieurs conditions soient remplies :

- tout d'abord être porteur d'un véritable projet syndical partant des problèmes concrets des étudiants pour faire avancer une volonté d'unification du système universitaire passant à la fois par une réforme pédagogique profonde et la bataille pour un véritable statut social étudiant dont l'aboutissement ne peut être que l'allocation d'études pour tous et toutes. Il s'agit de permettre l'indépendance matérielle de chaque étudiant en lui garantissant un revenu propre permettant un niveau de vie décent.

Ce projet syndical doit prendre également à bras le corps le problème de la

précarisation et du chômage et offrir des réponses alternatives qui ne peuvent être qu'identiques à celles des salariés et ne seront obtenues qu'ensemble au travers d'un combat commun.

- l'autre condition c'est le dépassement de la division syndicale au travers de l'unification dans un cadre commun. En novembre dernier pour la première fois depuis la scission a eu lieu un rencontre entre les Bureaux Nationaux des deux syndicats. De plus en plus en effet, les deux organisations en dépit de leur culture différente, ont un profil identique sur de nombreuses questions. Cet "événement historique" doit pouvoir trouver à terme sa concrétisation dans l'unification. La bataille pour cette unité doit donc s'engager pour vaincre les pesanteurs encore trop nombreuses et aboutir à un seul syndicat démocratique porteur d'un projet en phase avec son milieu, offensif et combatif.

Aux côtés des salariés

Cela fait bien longtemps que l'université n'est plus le lieu de formation exclusif des élites du pays. L'immense majorité des étudiants sont de futurs salariés, de futurs exploités voire de futurs chômeurs. Futurs salariés leur combat est aux côtés des salariés et de leurs organisations syndicales. Il en va de l'intérêt des étudiants à défendre leur avenir, il en va aussi, nous semble-t-il de l'intérêt des organisations syndicales. Plus la situation des arrivants sur le marché du travail sera difficile, plus la situation concrète de tous les salariés sera tirée vers le bas sur tous les terrains. Le combat est donc commun et l'enjeu considérable : ce qu'il est convenu d'appeler la "question étudiante" est un enjeu politique majeur. Le syndicalisme étudiant et le mouvement ouvrier doivent relever le défi ensemble.

Laurent GARROUSTE
Emmanuelle PARADIS
David ROUSSET
Fabrice SZABO

* Les signataires de ce texte sont membres du Bureau National de l'UNEF-ID, principal syndicat étudiant, au titre de la Tendence Indépendance et Démocratie (TID) qui a regroupé environ 50% des suffrages lors du dernier congrès national du syndicat.

Camionneurs sous contraintes

L'accident très meurtrier de l'autoroute A10, en décembre, a rouvert (pour quelques jours...) le dossier des dangers de la route, notamment de ceux qui sont dus au trafic des poids lourds. Instruits par le conflit de 92, qui avait enfin attiré l'attention sur les conditions de travail des routiers et sur leurs horaires, les commentateurs ont examiné de près les heures de conduite des deux chauffeurs impliqués dans l'accident, sans y trouver, cette fois, aucun abus répréhensible. Mais est-ce vraiment ainsi que le problème se pose ?

A vrai dire, on baigne dans l'hypocrisie. D'un côté, un demi-siècle de décisions multiples en politique industrielle, en aménagement du territoire, en choix d'urbanisme, a inscrit la priorité automobile au cœur de notre civilisation. De l'autre, un discours moraliste et une réglementation au coup par coup tentent d'imposer quelques fragiles limites à la ruée des camions, plus nombreux, plus pressés, plus téméraires.

Si l'on regarde de plus près ce qui détermine l'organisation du travail des routiers, la contradiction apparaît plus manifeste encore. En gros, l'évolution des contraintes qui pèsent sur les chauffeurs n'est pas sans rappeler celle, mieux connue peut-être, qui s'est produite dans les services de nettoyage : sous-traitance, rationalisation, resserrement des délais, complication des relations entre demandeurs et exécutants.

Un chiffre reflète bien cette mutation : il y a une quinzaine d'années, 60% des chauffeurs routiers travaillaient dans des entreprises en "compte propre", c'est-à-dire dans des camions appartenant à l'entreprise qui a fabriqué le produit. Cette proportion n'est plus aujourd'hui que de 40% environ. A présent, ce sont les chauffeurs en "compte d'autrui" qui prédominent, c'est-à-dire ceux qui travaillent pour des entreprises spécialisées dans le transport. Or, comme l'explique Patrick Hamelin, sociologue à l'Institut de Recherche sur les Transports et la Sécurité (INRETS), "dans les entreprises de transport, la valorisation du produit qu'elles offrent, à savoir une capacité d'entreposage et d'acheminement physique des marchandises dans un temps donné, est étroitement liée à la quantité de flux de marchandises traitées et véhiculées. Tandis que, pour l'entre-

preneur produisant une marchandise quelconque, le camionnage n'est qu'un moment d'un processus de valorisation intégré"¹.

La priorité à la "quantité de flux de marchandises" a une cause principale : la recherche du "zéro stock" dans les entreprises. L'usine, le magasin, tournent avec peu de réserves, il faut qu'ils soient livrés à temps, sous peine d'interrompre la production ou la distribution. En gros, aujourd'hui, les stocks sont sur l'autoroute, ou sur les parkings des entreprises, en attente de déchargement. Et la concurrence accrue entre les transporteurs pousse évidemment à la baisse du coût du transport.

La vie de travail des routiers, qui n'a jamais été facile, est à présent profondément marquée par ces contraintes nouvelles (que l'amélioration du confort dans les camions ne compense que très partiellement). Au lieu du rapport, relativement simple, qu'entretient le chauffeur-livreur traditionnel avec les clients de son entreprise, le conducteur en "compte d'autrui" fait face à des sollicitations multiples, parfois incohérentes : les consignes de son employeur (l'entreprise de transport), celles du client (l'entreprise fabricante), et celles du "client du client" (destinataire du produit).

Le routier d'aujourd'hui fait face comme il peut à ces pressions diverses, essaie de programmer au mieux (c'est-à-dire : au plus serré) ses activités de chargement-déchargement, de paperasses, de formalités douanières, d'attentes avant livraison, et, bien sûr, de conduite. C'est sur cette dernière activité qu'il lui reste un peu de marge de manoeuvre pour assurer ses délais. Dès lors le choix s'impose : rouler vite, malgré la pluie

ou la brume, et plutôt de nuit, parce que les autres activités s'effectuent impérativement de jour, et parce que la nuit on trouve moins de policiers sur les autoroutes.

Dans ce contexte, la "liberté" du camionneur, longtemps décrite comme une caractéristique de cette profession (au regard des ouvriers de l'industrie), se restreint sans cesse. Certes, le conducteur n'est pas en permanence sous la surveillance d'une hiérarchie ou d'un patron. Mais le développement des moyens de télécommunication rend cette surveillance de plus en plus précise. Et surtout, le faisceau des contraintes dans l'organisation de son travail s'est considérablement resserré. D'où les propos désabusés de beaucoup d'entre eux, "le métier fout le camp", "on n'est plus considérés", "on n'est plus que des exécutants".

Les mesures réglementaires apparaissent alors un peu dérisoires, un peu méprisantes aussi. L'énorme protestation des routiers lors de l'instauration du permis à points est bien compréhensible : en gros cela revenait à les menacer de perdre leur permis -donc leur emploi- s'ils persistaient à adopter des stratégies de conduite... qui étaient à peu près les seules possibles pour respecter les objectifs de travail qui leur sont fixés par ailleurs, objectifs que les pouvoirs publics se gardaient bien de remettre en cause !

Il en va de même pour les dispositions actuelles sur les horaires. La loi française s'efface en pratique derrière une réglementation européenne, qui n'est pas une loi du travail (limitant les heures travaillées), mais une loi de sécurité routière (fixant les heures de conduite et de repos) : le problème crucial des heures, lassantes, que le routier doit consacrer à d'autres tâches que la conduite, est simplement évacué.

On peut alors se poser une question, parmi bien d'autres : quelle est la qualité du sommeil d'un conduc-

teur, à cinq heures du matin, dans une file de camions garés aux portes d'une entreprise, attendant d'être réveillé tôt ou tard pour effectuer sa livraison, et partagé entre le besoin de dormir un peu et la crainte de prendre du retard pour la mission suivante ?

Ainsi décrite, la situation paraît assez inextricable. On peut toujours clamer que l'ensemble du système de transport est à repenser. Cela n'améliorera guère dans l'immédiat les conditions de vie des routiers, et ne protégera pas davantage les autres automobilistes dans leur coude-à-coude régulier avec les poids lourds, qui au demeurant causent plutôt moins d'accidents que les autres véhicules (les routiers sont bons conducteurs en général...), mais font évidemment de gros dégâts quand l'accident survient.

A long terme (vingt ans, trente ans?), le système devrait évoluer. L'idée de développer le transport dit "amodal", qui enchaîne le rail et la route - voire l'eau et l'air - donne lieu à des débats sérieux au plan européen. Pour l'instant, ces débats font davantage surgir les difficultés qu'ils

n'apportent de solutions. Mais déjà, de grands réseaux de transports, pour des frets de petite dimension à livrer rapidement (quitte à payer cher), ont mis en place des formules originales, dont le Chronopost est un bon exemple.

On ne peut sûrement pas attendre que cette mutation, lente et incertaine, soit achevée. La question est donc posée de dégager, dans le faisceau complexe de contraintes et d'intérêts qui enserrant aujourd'hui le transport routier, quelques axes de négociation et d'intervention pour que la vie de travail des routiers devienne moins insupportable et moins dangereuse².

Serge Volkoff

1. P. Hamelin : "Les poids lourds du temps de travail", Santé et Travail n°5, mars 1993.

2. Si Collectif compte parmi ses lecteurs des syndicalistes directement concernés par une telle perspective, ils sont vivement conviés à poursuivre cette réflexion dans un prochain numéro de la revue.



Constat et bilan d'un chômeur RMIste, présent aux Assises de AC !

Pour vous présenter ce bilan et ce constat, je partirai de l'intervention du camarade qui nous a fait part de sa déception quant au contenu des propositions entendues au cours de ces deux jours.

Je suis intervenu en tant que chômeur pour tenter de lui montrer l'aspect positif de A.C !. et de ce que l'on pouvait en attendre.

RMIste, je pense savoir ce qu'il a ressenti de négatif, l'ayant ressenti moi-même. Mais cela se positive. Et à vos pourquoi ? restés sans réponse, je vous dis : vous avez beaucoup trop parlé du chômage au nom des chômeurs (20% seulement présents sur 700 participants) ; la raison : une trop grande participation de fonctionnaires syndicalistes à A.C !. qui ne perçoivent les chômeurs et le chômage que dans leur cadre professionnel, soit par le surcroît de travail que cela leur occasionne, exécuté souvent, il est vrai, dans de mauvaises conditions, soit par le risque à court terme de perdre le leur (travail).

Aux fonctionnaires syndicalistes qui désirent agir contre le chômage, je dis soyez très attentifs aux problèmes et remarques des chômeurs que vous êtes amenés à rencontrer individuellement dans le contexte administratif qu'est le vôtre, car nous chômeurs, nous vous rencontrons tous, les uns après les autres, et nous sommes de par notre situation tributaires de vous, de votre compréhension, de vos compétences.

A titre d'exemple, voici mon parcours de chômeur (il tient plus de celui du combattant que de celui de santé).

Artisan typographe imprimeur, j'ai créé en 1991 une petite affaire avec la prime à la création d'entreprise. Contact avec la D.D.T. : six mois pour obtenir la dite prime, à condition déjà d'exercer. Évolution et difficultés normales de l'entreprise, jusqu'au jour où un percepteur avec plan de carrière décide qu'il me faut au plus vite régler mon dû à l'État. Huissier + impayés ! Dépôt de bilan en 1993. Direction ANPE, puis ASSEDIC, CCAS (travailleurs sociaux), CLI, CAF, CNASEA. Pour l'instant, mon parcours s'arrête là, mais pour d'autres, il continue, et il est loin d'être touristique, c'est l'Éducation Nationale et ses économistes qui n'hésitent pas à refuser dans le collège l'enfant dont les parents ne peuvent pas payer la cantine, la DASS qui, à Brest, envisage de retirer des

enfants dans des familles en difficultés financières alors que la même DASS donnera plus de 3.000,00 F. par mois à une famille d'accueil pour la garde de l'enfant (chercher l'erreur), faut dire que la DASS sans famille (sic) en difficulté, sans enfant à faire garder, ce sont des emplois et plan de carrière en moins pour éducateur, psy, etc. puis après si on a eu le malheur de faire des chèques sans provision pour se nourrir, se vêtir ou offrir un jouet à Noël, c'est la police, la justice et la prison. C'est pour ces raisons qu'un chômeur, dans un premier temps, peut être sceptique devant les initiatives et projets de collectifs A.C !. animés en grande partie par des fonctionnaires syndicalistes.

Autres exemples significatifs pour étayer mes propos : dans le fascicule CFDT de l'ANPE, des militants proposent aux chômeurs une autre ANPE pour l'an 2000, c'est très certainement un trait d'humour, nous les chômeurs nous aimerions en l'an 2000 qu'il n'y ait plus d'ANPE.

La loi cadre de 35 heures : c'est bien aussi puisqu'elle pourrait déboucher sur la création d'un million d'emplois au moins, mais pour les 2,5 millions de chômeurs restants, qui seront 3 à 4 millions quand la loi sera votée, que peuvent-ils espérer, attendre, mis à part la nouvelle ANPE de l'an 2000. Le syndicaliste fonctionnaire a la fâcheuse tendance d'envisager une solution, d'imaginer une société, en l'organisant à partir de son bureau. C'est pour cela que nous, chômeurs, nous ferons en sorte, par notre participation et adhésion massive aux collectifs A.C !. de convaincre tous les syndicalistes d'horizons différents de nous faire profiter de leurs positions professionnelles, de leurs expériences de

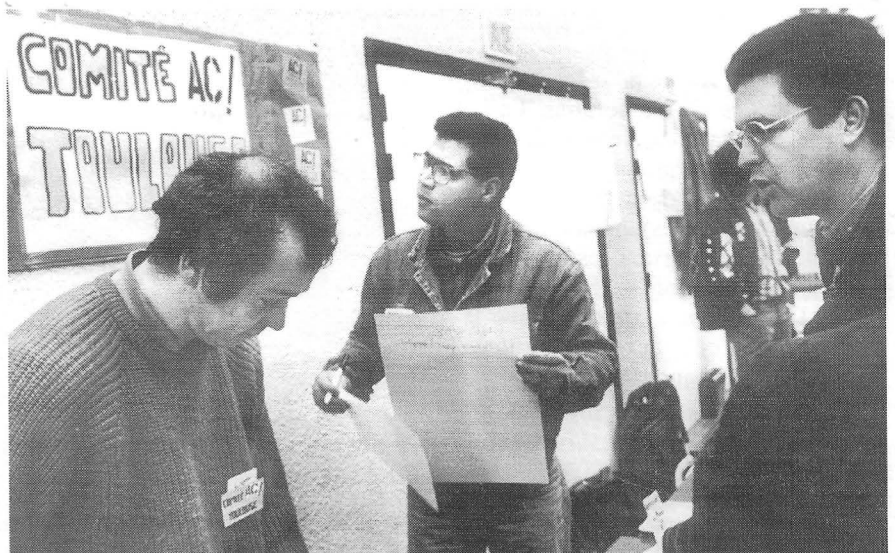
militants, de leurs moyens financiers et matériels, de leurs structures nationales, pour élaborer avec eux plus qu'un programme de revendications et de solutions, un programme de société, où la fonction publique serait un réel service avec ses avantages étendus aux usagers, une société où seule l'exclusion serait exclue, où l'on produirait pour la nécessité de tous et non pour les intérêts de quelques uns. C'est pour ces raisons que la marche nationale de fin mars doit être préparée avec beaucoup d'attention, de solidarité et d'union, elle est tellement porteuse d'espoir, qu'elle est la seule et vraie solution pour faire bouger le Gouvernement. Pour conclure sur ce week-end, la seule note d'optimisme m'est venue lors de ma présence dans l'atelier "plan et nature du travail", d'un camarade cheminot nous demandant d'aller plus loin dans l'imagination de solutions, d'aller vers un pays où l'argent n'existerait pas.

Idée qui, pour moi, me paraît plus positive que celle de l'animateur qui proposait, entre autre, de penser aux conséquences et aspects de certaines revendications afin de ne pas nuire à d'autres camarades, le syndicalisme égocentrique de pseudo-intellectuels ne sera jamais la solution au problème du chômage.

Si la pensée naît de l'action et retourne à l'action (P. Langevin). N'oublions pas qu'il faut parfois rêver très haut pour ne pas réaliser trop bas.

Salut et fraternité.

Christian Germain (Brest)



Elisabeth Bautier, Bernard Charlot, Jean-Yves Rochex : *École et savoir, en banlieue ... et ailleurs.*

A. Colin, 1992., collection "formation des enseignants".

Ce livre risque de passer à côté d'une partie de son public : il devrait intéresser celles et ceux qui réfléchissent aux conditions d'une école permettant la réussite, le développement des capacités intellectuelles et sociales nécessaires pour une existence aussi autonome que possible.

Pour Bernard CHARLOT et son équipe (1) aucune des théories sociologiques ne saisit la complexité de l'échec ou de la réussite scolaire : "On croit que l'on sait pourquoi les élèves d'origine populaire réussissent moins bien que d'autres". Elles ne permettent pas d'expliquer pourquoi 30% d'élèves qui devraient réussir échouent, et inversement 30% qui devraient échouer réussissent. L'école joue un rôle actif, peut amener réussite ou échec.

Une enquête de l'INED en 60-61 avait mis en évidence la forte corrélation entre niveau socio-culturel des parents et réussite ou échec scolaire. Dès cette époque, la sociologie définit et utilise deux concepts : ceux de «handicap socioculturel» et de «reproduction». Logique sociale de l'École ... Cette analyse fait courir le risque de ne pas percevoir la spécificité de la situation scolaire. Les pratiques professionnelles ne sont pas neutres : les enseignants servent à quelque chose. A quoi ? En fait, s'il y a corrélation statistique forte entre origine sociale et réussite ou échec scolaire, on ne peut considérer que corrélation signifie causalité. Les histoires des élèves sont des "histoires singulières" :

quelque chose peut faire sens qui lui permettra de "passer" du "cas programmé" au "cas atypique". Le but de cette recherche s'affirme dès lors. Que se passe-t-il dans la réalité ? Quelles sont les médiations ? Quels rapports les élèves ont-ils avec l'école, avec le savoir ?

La parole des élèves

L'enquête s'appuie sur des «bilans de savoir» rédigés par les élèves. La question posée : "J'ai ans. J'ai appris des choses chez moi, dans la cité, à l'école, ailleurs. Qu'est-ce qui est important pour moi dans tout ça ? Et maintenant, qu'est-ce que j'attends ?" L'élève peut exprimer son vécu d'apprentissages scolaire et socio-affectif, son rapport au savoir et le sens qu'il donne à l'école. Cette méthode prend en compte les données de la sociologie de l'éducation et une analyse de la parole des élèves. Les «bilans de savoir» sont poursuivis par des entretiens semi-directifs avec certains élèves dont le parcours paraît significatif des relations entre les attentes des élèves, celles des familles et les méthodes pédagogiques employées.

Les auteurs dégagent trois idéal-types d'élèves (2). Le premier : travailler, c'est respecter le "Code du travail scolaire" (écouter les professeurs, faire ses devoirs.....). Les obligations sont définies en termes de tâches et de conduites plus qu'en termes d'acquisition de savoirs et de

compétences. Un deuxième : travailler à l'école ce n'est plus seulement faire son "métier d'élève", c'est aussi y acquérir certaines compétences, sans que ces élèves aient conscience qu'apprendre s'est s'approprier des objets de savoir. Ils ne parlent donc que très rarement du contenu du savoir dispensé par l'école. Un troisième idéal-type, enfin, s'établit autour des bilans de savoir d'élèves pour lesquels les contenus intellectuels et scolaires sont clairs. Apprendre c'est s'approprier des objets intellectuels.

Quel rapport au savoir développer pour permettre que les élèves aient le goût pour la connaissance, la réflexion. Des exemples d'élèves et de classes, du primaire ou de collèges, en mettent la possibilité en évidence au long du livre. Autant de réflexions d'une grande actualité, après la manifestation du 16 janvier.

Pierre Cours-Salies

1- Cet ouvrage est une réalisation collective de Bernard CHARLOT (professeur en sciences de l'éducation à PARIS VIII), qui travaille depuis longtemps sur le thème de l'école et des apprentissages; Elisabeth BAUTIER, (sociolinguiste professeur en sciences de l'éducation à Paris VIII); Jean-Yves ROCHEX (maître de conférence en sciences de l'éducation à l'INRDP). Tous trois ont fortement ancré leurs travaux sur des études de terrain.

2- On entend par idéal-types des représentations de la réalité qui retiennent les traits principaux suffisamment constants, s'organisant selon diverses "configurations". Dans la vie quotidienne, bien sûr, on ne rencontre pas de schéma pur, mais des situations complexes éclairées par ces idéal-types

BULLETIN D'ABONNEMENT

TARIF

1 AN — 4 NUMÉROS

Normal 120 F

Soutien 200 F

Réduit 80 F

(bas revenus, SMIC, chômeurs, étudiants)

Diffusion 220 F

(2 exemplaires)

Chèques à l'ordre de
"COLLECTIF"

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Localité : _____

Secteur d'activité : _____

Syndicat ou association : _____

(facultatif)

Abonnement à compter du N° : _____

A RETOURNER

COLLECTIF — B.P. 74 — 75960 PARIS cedex 20

Des assises à la marche

Le mouvement AC! "Agir ensemble contre le chômage" a d'emblée visé à mener de front le débat et la mobilisation, parce que l'un et l'autre se renforcent mutuellement. Pour agir, il faut emporter la conviction de tous quant aux objectifs de l'action et à ses moyens, et les termes du débat sont eux-mêmes modifiés par l'expérience du mouvement social : c'est une conception qui ne déroutera aucun lecteur de Collectif. Le choix des deux premières publications du mouvement illustre bien la volonté de combiner plusieurs niveaux d'intervention. La brochure sur les droits des chômeurs est un support pour l'action et la mobilisation immédiate. Le livre-dossier propose des éléments de réflexion permettant d'esquisser un projet d'ensemble pour un mouvement social en construction.

les droits des chômeurs

1.	avant le chômage: le licenciement		
2.	l'ANPE	3.	les Assedic
4.	le fond social de l'Assedic	5.	le RSI
6.	chômage et maladie		
7.	une formation pour l'insertion		
8.	l'allocation logement	9.	surendettement
10.	droits face aux contrôles		

AC!
»»»»!

UNE BROCHURE SUR LES DROITS DES CHOMEURS

En dix points, ce petit guide d'une quarantaine de pages fournit une précieuse information sur les différentes étapes du difficile parcours du chô-

meur. L'Anpe et les Assedic sont évidemment décrits, mais on aborde aussi le problème de la maladie, de la formation, de l'allocation-logement, des contrôles. L'expérience de toutes les associations montre que bien souvent les chômeurs ignorent leurs droits ou sont découragés par des démarches compliquées et rebutantes. Cette brochure pourra les aider à s'y retrouver, grâce aux informations concrètes et aux modèles de lettres qu'elle propose.

Prix public 15 F -
7 F pour les collectifs AC !

UN LIVRE POUR DEBATTRE

Ce livre, écrit par des syndicalistes, des économistes et des sociologues cherche à clarifier les enjeux de la lutte contre le chômage.

Combien y-a-t-il de chômeurs ? Quel est le coût du chômage pour la société ? Comment se répartissent les richesses dans notre pays ? Trois documents font le point sur ces questions.

Le débat s'ouvre ensuite autour de quatre grands thèmes : réduction de la durée du travail, contrainte extérieure, intensité du travail, citoyenneté socia-

le. Un texte lance le débat, et il est suivi de réactions et de contributions.

Données et arguments, aux Editions Syllepse

Prix public 70 F -
30 F en souscription
pour les collectifs AC !

Commandes et chèques à AC !
BP 74 - 75960 Paris Cedex 20

travailler toutes et tous

données & arguments

créer des emplois

travailler moins

AC!
Agir ensemble contre le chômage

»»»»!

EDITIONS
SYLLEPSE